

→ Maire
copie Sdebalvo
M. Dupont



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

000738

Le Président

Député européen

Monsieur Georges FERRERO
Maire du Beausset
Hôtel de Ville
Place Jean-Jaurès
83330 LE BEAUSSET

RM/DIGE-D19-00689

Marseille, le 28 MAI 2019

Monsieur le Maire,

La réalisation de la ligne ferroviaire Provence - Côte d'Azur, nous la devons à l'ensemble des élus de la majorité à la Région et aux élus des départements des Alpes-Maritimes, du Var et des Bouches-du-Rhône mais aussi des métropoles de Marseille, Toulon et Nice qui l'ont porté depuis tant d'années.

Dans le même objectif d'améliorer les déplacements quotidiens de nos concitoyens, nous organisons parallèlement, l'ouverture à la concurrence des services TER sur plusieurs lignes dont celle entre Marseille, Toulon et Nice.

Notre action auprès de l'Union européenne porte par ailleurs ses fruits avec l'obtention de l'inscription de l'axe Marseille-Vintimille-Gênes au sein du réseau prioritaire de transport trans européen qui permettra à l'Union européenne de participer jusqu'à hauteur de 30 % des coûts de ce grand projet d'infrastructure de transport public.

Si cette ligne n'est plus un projet de ligne à grande vitesse, elle n'est pas non plus un projet de ligne nouvelle puisqu'elle vise avant tout la modernisation et l'amélioration des infrastructures ferroviaires existantes. Ainsi, seuls 5 hectares d'emprises foncières nouvelles seront consommés dans les deux premières phases du chantier.

Trop de temps a déjà été perdu et d'argent public dépensé dans de multiples études et autres procédures de concertations depuis le début des années 2000 pour que l'on ne prenne pas aujourd'hui la mesure de l'urgence qui s'imposent à nous, responsables politiques.

Dans une République une et indivisible, il n'y a ni grands élus ni petits maires mais uniquement des serviteurs de l'intérêt général qui œuvrent chaque jour pour améliorer le quotidien de leurs concitoyens et préparent un avenir meilleur aux générations futures.

... / ...



Aujourd'hui s'ouvre une nouvelle phase de concertation du projet de la nouvelle ligne ferroviaire Provence - Côte d'Azur afin de permettre une desserte efficace des quatre millions de Provençaux et d'Azuréens qui vivent dans cette zone littorale densément peuplée. 80 % de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur, se concentrent en effet sur cette bande littorale de 25 à 40 km de large. 90 % de ces personnes vivent dans les aires urbaines de Nice et de la Côte d'Azur, de Toulon, d'Aix-Marseille.

Nos concitoyens attendent des améliorations tangibles des réseaux et des infrastructures de transport public afin de ne plus subir et pour redevenir libres de leurs déplacements. Deux tiers des actifs du littoral méditerranéen disent rencontrer des difficultés de circulation et de déplacements. 70 % voient ces difficultés comme des facteurs de stress et de fatigue dans leur vie personnelle, ce qui occasionne une baisse d'efficacité au travail. Mais aussi (pour 20 à 40 % des actifs) des retards fréquents dans la vie quotidienne, des horaires en décalage avec les rythmes familiaux, des frais supplémentaires, des problèmes de gestion d'emploi du temps et de garde d'enfants.

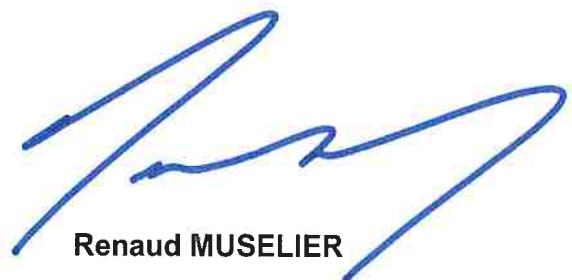
Les capacités de nos infrastructures publiques de transport en cours de réalisation ou programmées ne feront plus face d'ici dix ans à la croissance des besoins de déplacement de nos concitoyens mais aussi des touristes et du transport de marchandises. En dépit du développement des nouvelles mobilités (véhicules électriques, covoiturage, autocars...), les difficultés de circulation vont s'aggraver. Les impacts négatifs en termes de congestion et leurs conséquences sur la qualité de vie vont donc s'aggraver. D'ici 2030, les besoins en termes de déplacement devraient croître de 20% et la demande de transport ferroviaire devrait doubler.

Dans les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes, le flux est de 7 millions de déplacements quotidiens et sur l'A7 et l'A50 aux abords de Marseille, le trafic atteint des pointes à 140 000 véhicules par jour comme au niveau de Saint-Laurent-du-Var et en entrée ouest de Nice alors que la charge moyenne de l'axe Marseille-Toulon par l'A50 dépasse 60 000 véhicules par jour.

Face à ce constat, nous devons rester unis dans le cadre de la concertation publique qui s'ouvre pour porter ensemble la réalisation de ce grand chantier d'infrastructure publique pour les prochaines décennies.

Je compte tout particulièrement sur votre investissement personnel pour faire réussir ce projet en votre qualité de maire d'une commune dont le territoire est traversé par cette infrastructure publique majeure pour l'attractivité et le développement à venir de notre belle région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Renaud MUSELIER